Image not found or type unknown

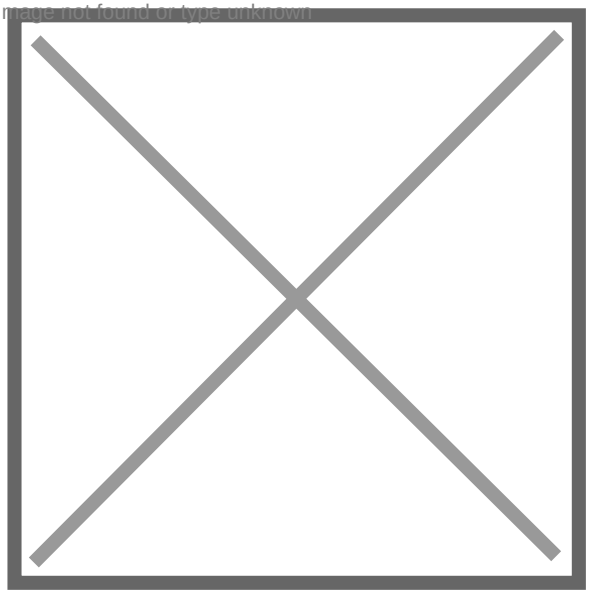

Achat immobilier d'une maison fissurée

Par **Mr X du 59**, le **05/06/2010** à **22:26**

Bonjour,

Après visite et contre visite d'une maison individuelle qui me plait beaucoup, nous nous sommes aperçu avec ma famille qu'il y avait des fissures au niveau des murs, plafonds et façade de la maison sans que les propriétaires actuels ne daignent nous en parler, puis une fois la question posée, un de leurs amis maçon affirme (oralement) que les fissures ne présentent pas de danger et sont présentent depuis bien des années.

Aujourd'hui nous nous posons donc la question suivante : quelle démarche devons nous effectuer pour que nous puissions nous protéger contre ce problème de fissure ? Quelles sont nos recours si les fissures ne sont pas qu'estétiques ?

Merci d'avance de vos réponses.

Par **Untel**, le **06/06/2010** à **14:34**

Bonjour,

L'avis du maçon est trop partial pour que vous en teniez compte puisque c'est un amis des vendeur.

Si cette maison vous plait à ce point il est préférable de faire une expertise par un

professionnel, vous serez fixé.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés